



FSU 57

Déclaration liminaire au CDEN du 4 septembre 2024

Mesdames et Messieurs les membres du CDEN,

Le contexte politique en cette semaine de pré rentrée est inédit. En refusant la nomination d'un-e premier-e ministre issu-e du NFP, camp politique arrivé en tête des élections législatives, Emmanuel Macron confirme son déni de démocratie, marqueur récurrent de ses mandats. Il entraîne ainsi la France dans une crise qui ne pourra que profiter à l'extrême droite.

Pendant ce temps, le gouvernement démissionnaire continue de mettre en œuvre sa politique en donnant des consignes de budget aux différents ministères et en poursuivant ainsi les politiques libérales sans aucune légitimité démocratique. La ministre démissionnaire Nicole Belloubet a d'ailleurs déroulé en conférence de presse la continuité d'une politique éducative imposée par l'ancien 1^{er} ministre, politique contestée depuis plusieurs années. Dans ces conditions, la rentrée s'annonce tristement identique aux précédentes tout en occultant les résultats des élections législatives. C'est une perspective très inquiétante pour l'école publique et nos collègues.

Dès à présent, la FSU exige l'abandon de certaines réformes en cours comme le « pacte enseignant » et le « choc des savoirs » avec l'arrêt immédiat des évaluations standardisées. Très rapidement, la FSU-SNUipp s'adressera aux groupes parlementaires, hors RN et leurs alliés, pour les rencontrer et exiger des mesures rapides pour l'école primaire. La question du budget de l'éducation doit être au centre de toutes les attentions et dans cet objectif, le Parlement doit voter dès cet automne une loi de finances à la hauteur des enjeux, garantissant un budget suffisant pour réduire les effectifs, octroyer les moyens de scolariser tous les élèves dans de bonnes conditions et revaloriser les salaires de tous les personnels.

La FSU-SNUipp revendique le recrutement massif de PE, pour arriver partout à un maximum de 22 élèves par classe et 18 en éducation prioritaire ainsi que le recrutement de psychologues titulaires, d'AESH. La FSU-SNUipp réclame également plus de départs en formation d'enseignant.es spécialisé.es, de création de postes d'UPE2A et l'ouverture de la liste complémentaire pour répondre aux besoins de tous les élèves au sein des écoles.

En Moselle, la rentrée est difficile dans bon nombre d'écoles. Une vingtaine de situations nous ont été remontées en cette rentrée car des effectifs trop chargés dans les classes. Lors du comité spécial d'hier, vous avez répondu en partie à ces situations. Il reste malheureusement plusieurs écoles avec des classes à plus de 30 en maternelle, des écoles avec des effectifs trop chargés en cycle 3 (avec des classes à 27, 28, voire 30), une école en REP avec des effectifs là aussi très chargés. Nous solliciterons encore aujourd'hui des mesures complémentaires à celle déjà actées lors du comité spécial.

Lors de celui-ci, vous avez décidé de procéder à deux fermetures de classe. M. le Directeur Académique, nous réaffirmons ici notre forte opposition à toute fermeture de classe après la rentrée : de telles fermetures ne sont pas acceptables : des élèves qui changent de classe une semaine après la rentrée pour se retrouver dans des classes surchargées, un.e enseignant.e déplacé.e dans une autre école, une autre commune (alors qu'elle a tout préparé pour sa classe actuelle).

Dans le Second degré et dans les collèges du département, la rentrée a été marquée par la mise en place du « choc des savoirs » et de sa mesure phare : l'enseignement en groupe dit « de besoin » des enseignements du français et des mathématiques pour les classes de sixième et de cinquième.

Ces mesures ont, conformément à nos craintes et à nos anticipations – qui n'ont, malheureusement, été entendues qu'à minima – désorganisé les collèges du département et considérablement dégradé les emplois du

temps des collègues et des élèves, altérant davantage les conditions de travail et d'études.

Ces mesures, qui ne furent dictées que par une vision idéologique coupée des réalités de terrain et des apports de la recherche scientifique, contribuent donc à aggraver une situation déjà préoccupante : effectifs par classe trop lourds (jusqu'à 30 élèves par classe dans certains collèges), manque de personnels enseignants, perte de sens du métier pour les collègues ...

Les conséquences éducatives et sociales du « choc des savoirs » à moyen et long terme s'annoncent d'ores et déjà catastrophiques. Le tri social des élèves et la relégation des plus faibles sont désormais organisés institutionnellement. Quelle sera l'avenir de cette nouvelle génération de collégiens malmenés par ces réformes, triés et relégués scolairement et socialement dès la classe de Sixième ? L'École de la République pourra-t-elle se relever de ce qui, derrière les discours lénifiants des anciens ministres, se trouve être une attaque en règle contre une de ses missions centrales : assurer la réussite de tous les élèves quelque soit leur origine sociale et leur permettre leur émancipation par les savoirs ? La lutte contre le séparatisme scolaire, que génère la concurrence, parfois déloyale, des établissements privés sous contrat, peut-elle être raisonnablement combattue par l'organisation d'un séparatisme scolaire au sein de chaque collège ?

Pour toutes ces raisons, le retrait complet du « choc des savoirs » sera la première mesure de bon sens que devra prendre le ou la prochain.e ministre de l'Éducation nationale.

Au delà de cette mesure d'urgence, c'est toute la politique éducative qui est à repenser avec, en premier lieu, une revalorisation de nos métiers, en perte d'attractivité.

Les métiers précaires de l'Éducation nationale, AESH et AED, sont désertés, notamment dans le Nord du département, conséquence de la concurrence salariale du Luxembourg. Des établissements connaissent des difficultés de recrutement pour ces catégories de personnels. Pour les personnels d'enseignement, la crise de recrutement s'est confirmée en cette rentrée. 14 % des postes ouverts au CAPES, au CAPET et à l'agrégation n'ont pas été pourvus et jusqu'à 54 % au CAPES d'allemand. Le manque de professeur à la rentrée est une réalité dans l'académie et le département. La durée de carence sur les postes non-pourvus est, de plus, en augmentation d'une rentrée à l'autre. La difficulté de recruter des contractuels pour pallier les manques de personnels dans certaines disciplines, et notamment l'allemand dans le département, devient problématique et fait désormais peser une menace sur la continuité du service public. Ce ne sont pas des palliatifs comme les « visio-remplacements » qu'il faut mettre en œuvre mais un plan pluriannuel de recrutement, une refonte de la formation initiale, à l'envers du projet du gouvernement démissionnaire – fort heureusement ajourné –, un plan de titularisation des contractuels ainsi qu'une revalorisation salariale conséquente.

La rentrée 2024 signe d'ailleurs l'échec de ce palliatif que fut le pacte enseignant. Les 3/4 des enseignants du Second degré ont refusé ce « contrat de dupe » qui leur promettait une mince revalorisation en échange de missions supplémentaires, dont bien peu furent dans l'intérêt direct des élèves (quel est l'intérêt pédagogique de remplacements à la volée par des professeurs qui ne connaissent pas les classes dont ils ont la charge pour une heure ou « d'aide aux devoirs » faite devant des classes entières de 30 élèves ?), tout cela constituant, dans la pratique, une véritable gabegie financière ! La suppression du pacte enseignant et le redéploiement des sommes pour une revalorisation de tous les personnels sera une nécessité à laquelle le prochain gouvernement devra se résoudre.

Au cours de la dernière année, 4,5 milliards d'euros ont été dépensés pour des mesures « gadget » (généralisation du SNU pour les élèves de lycée et expérimentation de l'uniforme scolaire) alors que 3,6 milliards d'euro auraient suffi à revaloriser de 10 % tous les personnels enseignants (et résoudre ainsi en grande partie la crise du recrutement). Ce ne sont pas des ressources budgétaires qui ont manqué, c'est la volonté politique ! Elle devra s'imposer car l'urgence est inédite pour le Service public d'éducation.

Conditions de travail, politique éducative, moyens, la FSU fera front pour l'école publique ! Pour un choc des moyens, la FSU-SNUipp appelle à la grève le 10 septembre au début de la passation des évaluations. La FSU appelle au blocage de ces évaluations qui sont la clé de voûte de la politique éducative qu'elle dénonce. Quel que soit le gouvernement qui sera nommé, l'École publique et ses personnels doivent être entendus : le « choc des savoirs » doit être abandonné en faveur d'un « choc des moyens ».

La FSU-SNUipp portera haut et fort les revendications de toute la profession auprès du futur nouveau ministre pour que la transformation de l'école ait enfin lieu et pour donner un véritable avenir à l'école.

Nous vous remercions de votre attention.